

19.09.2006 - 07:19 Uhr

## comparis.ch : primes maladie 2007 - Baisse des primes sur une vaste échelle

Zurich (ots) -

Indication: Des informations complémentaires (tableau des hausses de primes par canton) peuvent être téléchargées en format pdf sous:

<http://www.presseportal.ch/fr/story.htx?firmaid=100003671>

La semaine prochaine, l'Office Fédéral pour la Santé Publique (OFSP) annoncera les primes officielles. Le comparateur sur internet, comparis.ch, a déjà calculé que les primes maladie augmenteraient en moyenne de 2,9 % en 2007. Mais pour environ trois quarts d'un million d'assurés, les primes vont baisser. Les calculs se fondent sur les primes provisoires de plus de 95 % des assurés. Dans le canton de Genève, 25 % des assurés bénéficieront de baisses de primes l'an prochain, et 20 % dans celui de Vaud. A Uri, les choses sont différentes : une augmentation des primes est dans l'air pour 99 % des assurés.

Zurich, le 19 septembre 2006 - Les primes maladie d'assurance de base vont augmenter de 2,9 % toutes tranches d'âge et franchises confondues selon le comparateur sur internet, comparis.ch. Depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur l'Assurance Maladie (LAMal) en 1996, ce sera la plus faible hausse des primes enregistrée.

L'incroyable devient réalité

Les augmentations touchent tout le territoire suisse mais seulement environ 80 % des assurés. Pour 10 %, ou trois quarts d'un million d'assurés, c'est une baisse des primes qui est au programme. Dans le canton de Genève, les primes baisseront même pour 25 % des assurés, dans celui de Vaud pour 20 %. Dans le canton de Soleure, les baisses de primes concerneront 18 % des assurés, dans les cantons de Zurich et du Tessin, 12 % et à Bâle-Ville, 11 %. Depuis l'instauration de LAMal, il n'y avait encore jamais eu de baisse des primes sur une telle échelle.

Les calculs de comparis.ch se basent sur les primes provisoires pour 2007 de 95 % des assurés. La hausse a été calculée toutes tranches d'âge et niveaux de franchises confondus. L'expérience de comparis.ch montre qu'il n'y a presque pas de différence entre les primes provisoires et les primes définitives. L'an passé, sur plus de 36 000 primes provisoires analysées, la fraction des primes modifiées avant de devenir définitives était de l'ordre du pour mille. De plus, la plus forte différence entre une prime provisoire et une prime définitive était de 5 francs par mois. Il est donc possible de traiter les primes provisoires comme si elles étaient définitives.

Disparités dans les cantons

La Suisse centrale vivra la routine habituelle des hausses de primes. Dans le canton d'Uri, la hausse concernera 99 % des assurés. Dans les cantons de Lucerne, Obwald, Glaris, Argovie et Appenzell Rhodes-Intérieures, c'est plus de 95 % des assurés qui seront touchés par les hausses de primes.

Environ un demi-million d'assurés sur toute la Suisse paieront l'an prochain la même prime que cette année. Là encore, il s'agit d'un revirement à peine attendu. Dans le canton de Thurgovie, les primes resteront les mêmes pour 30 % des assurés. A Neuchâtel, ce sera 17 % des assurés et à Genève, 16 %.

Mais tout compte fait les primes augmentent

Malgré tout, les primes augmenteront en 2007 dans tous les cantons, toutes tranches d'âge et niveaux de franchises confondus. C'est dans

les cantons de Glaris (+ 5,7 %) et de Berne (+ 4,9 %) que la hausse sera la plus forte ; dans celui de Genève qu'elle sera la plus faible : seulement 1,2 %. Dans celui de Vaud aussi, la hausse restera modeste : 1,5 %. Toutefois, Genève et Vaud font partie des cantons de Suisse où les primes sont les plus élevées. Les primes connaîtront une augmentation supérieure à la moyenne dans les cantons traditionnellement moins chers d'Appenzell Rhodes-Intérieures (+ 4,2 %) et Appenzell Rhodes-Extérieures (+ 3,8 %). Les primes augmenteront également de 3 % ou plus dans les cantons de Uri, Saint Gall, Lucerne, Valais, Zoug, les Grisons, Schaffhouse, Argovie, Obwald, Bâle-Campagne et Soleure. Dans tous les autres cantons, la hausse sera inférieure à 3 %.

Alors que les 19-25 ans (jeunes adultes) avaient dû supporter des hausses de primes exorbitantes (2006 : + 7,7 %) au cours des années passées, l'augmentation ne sera pour eux que de 2,9 % pour 2007. Ce sera même moins que pour les adultes (3 %). Quant aux primes pour enfants, elles augmenteront de 1,5 %.

#### Franchise élevée - Hausse plus élevée

Les assurés ayant une franchise plus élevée sont condamnés l'an prochain à une hausse supérieure à la moyenne : pour les adultes ayant la franchise maximale de 2 500 francs, le rehaussement s'élèvera à 4 %, et à 3,6 % pour ceux ayant la franchise à 2 000 francs. Et cela bien que 14 % des assurés ayant une franchise à 2 500 et 14 % de ceux ayant une franchise à 2 000 francs bénéficient d'une baisse de leur prime. C'est un signe montrant clairement que les caisses maladie ne savent pas comment gérer les nouvelles franchises instaurées voici deux ans. D'un côté, les assurés ayant opté pour une de ces franchises font partie de ce l'on appelle les bons risques mais de l'autre, il peut arriver que les caisses engrangent des pertes à coup sûr justement avec ces assurés-là. 1)

Pour les assurés ayant la franchise de base à 300 francs, la hausse s'élèvera à 2,9 %. 85 % des adultes ayant la franchise de base doivent avaler, bien ou mal, une hausse des primes. 87 % des adultes ayant une franchise à 1 500 francs paieront aussi des primes plus élevées en 2007. La hausse moyenne s'élèvera à 3,5 %. Chez les jeunes adultes (19-25 ans) ayant la franchise de base, le renchérissement sera de 2,8 % ; il sera de 3 % pour ceux ayant la franchise maximale et de 3,1% pour ceux ayant celle à 1 500 francs.

#### Apaiser les électeurs

Si les primes augmentent aussi faiblement l'an prochain et même baissent pour 10 % des assurés, cela tient au fait que les caisses maladie doivent disperser une partie de leurs réserves sur l'Ordre du Conseil Fédéral. " Il s'agit d'une manuvre politiquement habile face à la votation à venir sur la caisse maladie unique ", déclare Richard Eisler, P.D.G. de comparis.ch. Le fait que ce soit surtout la Suisse Romande qui se sorte aussi bien des augmentations de primes - là où justement le concept de caisse unique fait le plus d'adeptes -, n'est pas une surprise aux yeux de R. Eisler : "Les baisses de primes sur une vaste échelle sont destinées à acheter les électeurs pour que le projet de loi fasse clairement naufrage."

Comparer en vaut la peine : les primes provisoires pour 2007 de plus de 95 % des assurés sont sur [www.comparis.ch](http://www.comparis.ch) Les primes définitives seront affichées dès leur publication officielle par l'Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP).

Pour de plus amples informations :

Richard Eisler

P.D.G.

Téléphone : 044 360 52 62

E-mail : [media@comparis.ch](mailto:media@comparis.ch)

1) Cf. notre communiqué de presse du 15 août "Les jeunes hommes chers aux caisses maladie". Disponible sur :

[http://www.comparis.ch/comparis/press/communique.aspx?ID=PR\\_Comm\\_Communique\\_060815](http://www.comparis.ch/comparis/press/communique.aspx?ID=PR_Comm_Communique_060815)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100516124> abgerufen werden.